

Les nouvelles figures de la dangerosité

COLLOQUE 15 16 17 JANVIER 2008
AGEN-FRANCE

Inscriptions

4 axes

- *Causes sociohistoriques de la dangerosité*
- *Construction de la dangerosité*
- *Représentations de la dangerosité*
- *Gestion de la dangerosité*



COMITE SCIENTIFIQUE

Joséfina Alvarez
Criminologue, CIRAP/ENAP

François Boullant
Philosophe, Lycée Jean-Baptiste Corot de Savigny-sur-Orge

Robert Cario
Criminologue, Université de Pau

Frédéric Chauvaud
Historien, Université de Poitiers

François Courtine
Sociologue, DRD/ENAP

Jacques Faget
Sociologue, IEP de Bordeaux

Annie Kensey
Socio-démographe, PMJ/DAP

Frédéric Millaud
Médecin psychiatre,
Institut Pinel de Montréal

Bernard Pihet
Psycho-criminologue, Unité
psychopatologique légale, Belgique

Pierrette Poncela
Pénaliste, Université Paris X-Nanterre

Philippe Pottier
DSPIP, PMJ/DAP

Jean-Louis Senon
Psychiatre des hôpitaux,
Université de Poitiers

Loïc Villerbu
Psycho-criminologue,
Université de Haute Bretagne Rennes 2

La dangerosité est un terme ancien dont l'apparition correspond à la naissance de la criminologie à la fin du 19^e siècle. Après une relative éclipse, cette notion connaît aujourd'hui un regain extraordinaire chez les professionnels et les experts de la délinquance. Les pouvoirs publics s'en sont également saisis dans le souci de proposer des préconisations pratiques de gestion de la dangerosité face à une demande croissante de sécurité stimulée, entre autre, par les exemples très médiatisés de crimes commis par des délinquants récidivistes remis en liberté.

En effet, les journaux, les actualités, les reportages ne cessent de pointer la dangerosité de telle ou telle situation ; de la dangerosité nucléaire, environnementale ou sanitaire à celle des gestes quotidiens en passant, bien sûr, par la dangerosité des individus qui ont enfreint la loi. Cette « obsession du risque » suscite un besoin croissant d'évaluation de la dangerosité des individus jugés déviants par le développement de techniques visant la mesure prédictive des risques qu'ils sont susceptibles de faire courir aux professionnels et à la société. Cependant, cette notion de dangerosité s'avère extrêmement problématique.

Causes sociohistoriques de la dangerosité

Comment se fait-il qu'une notion héritée du 19^e siècle soit devenue le sésame de la protection de la société ? S'agit-il de facteurs endogènes à l'individu qui devient de plus en plus dangereux ou de facteurs exogènes qui renforcent un sentiment d'insécurité plus ou moins « légitime ». Il faut ainsi chercher la cause de l'inflation de la dangerosité dans l'analyse d'un processus historique profond. N'est-elle pas la conséquence de transformations techniques, psychologiques, sociales et politiques qui ont produit un individu fragile, inquiet et dépendant des institutions qui le protègent ?



Construction de la dangerosité

La construction actuelle de la dangerosité se présente immédiatement comme plurielle. L'approche clinique s'intéresse au malade mental. L'approche actuarielle aux facteurs et individus à risques. L'approche pénale au délinquant présentant des risques de récidive ou ayant déjà récidivé. Pour autant ces trois approches se mélangent souvent, ne serait-ce que lors de l'expertise judiciaire. Quel peut-être l'effet de cette confusion des genres sur la valeur scientifique de la dangerosité ? Quelle peut-être la cohérence épistémologique de la notion de dangerosité ?

Représentations de la dangerosité

On ne peut que constater une grande relativité socioculturelle des représentations de la dangerosité. Certains dangers se cristallisent puis s'estompent. On ne perçoit pas les mêmes dangers en fonction de son origine culturelle ou sociale. En effet, si les perceptions de la dangerosité s'enracinent dans l'élaboration scientifique, elles sont aussi influencées par des croyances et un traitement médiatique qui en accentuent la confusion. C'est pourquoi il paraît nécessaire d'éclaircir les mécanismes de la construction sociale de la dangerosité.

Gestion de la dangerosité

La dangerosité est un fait, une notion, une représentation avec laquelle il faut travailler. Or, comment travailler avec une notion hétérogène et complexe ? Du point de vue de l'évaluation : Peut-on déterminer des critères validés scientifiquement ? Du point de vue de l'action : Comment gérer l'inévitable conflit entre les exigences de sécurité et celles de la prise en charge ? Comment concilier la protection des droits d'un individu dangereux et les aspects sécuritaires essentiels pour les professionnels qui l'entourent ?

C'est avec l'ensemble de ces difficultés qu'il faudra débattre et se débattre. Non pas avec la prétention de résoudre les problèmes mais, au contraire, de les faire apparaître pour mieux y faire face. Chacun de ces axes fera l'objet d'une conférence plénière et/ou d'ateliers thématiques.



Comité d'organisation

Carine Brenac

Hélène Bazex

Christelle Dumonchaux

Paul Mbanzoulou

Olivier Razac



École nationale d'administration pénitentiaire

Les nouvelles figures de la dangerosité

COLLOQUE 15 16 17 JANVIER 2008 AGEN-FRANCE

Informations générales

Où

École nationale d'administration pénitentiaire
440, avenue Michel Serres
47000 AGEN

Quand : 15-16-17 janvier 2008

Début des travaux : 11h
Fin des travaux : 17 h

Contact

Secrétariat du colloque : Carine BRENAC
Tél : 33.(0)5.53.98.90.90
Fax : 33.(0)5.53.98.91.73
Courriel : carine.brenac@justice.fr
Site internet : www.enap.justice.fr

Accès

En avion : Agen-Paris
www.airlinair.com tél : 05.53.77.00.88

En train : gare TGV
Agen- Paris : 4h15 TGV
Agen-Bordeaux : 1h00
Agen-Toulouse : 1h00

Bus : Ligne A – arrêt ENAP

Taxi : Réservation 05 53 98 32 33

Par la route :

- Autoroute A62 sortie n°7 Agen - N113-N20
- Paris- Agen : 620 km
- Agen - Bordeaux : 135 km
- Agen - Toulouse : 110 km

Frais d'inscription et règlement

Personnels de l'administration pénitentiaire	Autres personnels du ministère de la Justice	Autres participants
Inscription par le biais d'un appel à candidature dans le cadre de la formation continue	Inscription par le biais d'un appel à candidature dans le cadre de la formation continue	Inscription par le biais du formulaire joint* Autres : 80 € Étudiants et demandeurs d'emploi : 30 €
Participation aux travaux, les repas, l'hébergement (nuits du 15 et 16 janvier), cocktail de bienvenue et spectacle	Participation aux travaux, pauses, cocktail de bienvenue et spectacle. Hébergement et restauration à la charge du participant	Participation aux travaux, pauses, cocktail de bienvenue et spectacle. <i>Le règlement s'effectue uniquement par chèque à libeller à l'ordre de l'agent comptable de l'ENAP.</i>

* Un courrier de confirmation vous sera adressé. Une attestation de présence pourra vous être remise sur place.

Hébergement et restauration

Réservation : www.ot-agen.org
Possibilité de déjeuner sur le site au restaurant du CROUS (5.94 euros) sans réservation

Dîner en ville

Mercredi 16 janvier : 30 euros à la charge du participant (réservation obligatoire –chèque à l'ordre du château d'Aubiach)



MINISTÈRE DE LA JUSTICE



École nationale d'administration pénitentiaire

Les nouvelles figures de la dangerosité

COLLOQUE 15 16 17 JANVIER 2008 AGEN-FRANCE

Bulletin d'inscription

à retourner avant le 21 décembre 2007

Uniquement pour les personnels n'appartenant pas au ministère de la Justice

**A : ENAP - DRD - Secrétariat du colloque
BP 28 - 47 916 AGEN cedex 9**

Fax : 05 53 98 91 73

Mail : carine.brenac@justice.fr

Nom

Prénom

Fonction

Service

Institution

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Fax

E-mail

Pays

Inscription :

Autres (80 euros)

Étudiants - Demandeurs d'emplois (30 euros)

Réglement :

Merci de m'adresser une facture (préciser entité et adresse de facturation)

Date :

Signature :

Dîner en ville :

Oui

Non